



RAPPORT FORMATION SUR LES DROITS HUMAINS

DROITS HUMAINS : Comprendre, Promouvoir et Défendre les Droits Fondamentaux en milieu sensible



« Parce qu'en tant que Citoyen, il nous incombe d'être Acteurs de défense des Droits humains, Et non plus de simples spectateurs. »

“De la Passivité à la Proactivité”

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. OBJECTIFS	3
1.1 Objectif General.....	4
1.2 Objectif Spécifiques	4
2. PROFIL ET PARTICIPATION	4
2.1 Répartition par Genre.....	4
2.2 Répartition par tranche d'âge	4
2.3 Profils sociaux professionnels.....	4
3. CONTENU ET MODULES	5
3.1 Fondements des droits	5
3.2 Les catégories des Droits Humains.....	5
3.3 Cadre normatif et institutionnels des droits Humains	5
3.4 Implication des femmes dans la lutte contre violences sexuelles	5
3.5 Violation des droits humains et mécanismes de recours.....	5
3.6 Droits Humains et défis spécifiques en milieu sensible.	6
3.7 Rôles des défenseurs des DH dans la protection et Promotion des DH.....	6
4. METHODOLOGIE PEDAGIQUE	6
5. EVALUATION DES ACQUIS	6
5.1 Niveau de connaissance	6
5.2 Compréhension des mécanismes de protection	6
5.3 Satisfaction des participants.....	6
6. RESULTATS OBTENUS	7
DIFFICULTES RENCONTREES	7
RECOMMANDATIONS	7
CONCLUSION	8
ANNEXES	8
LIENS UTILES	9

INTRODUCTION

Parce qu'en tant qu'être humain nous avons des droits inhérents à notre personne du simple fait que nous soyons être-humain. Parce que ces droits sont méconnus, ignorés et parfois sont bafoués.

Par ce qu'en vertu de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 Décembre 1948, tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit.

Et parce que le monde fait face à des inimitiés et des violations graves de ces droits. Le Cameroun n'en est pas épargné. C'est ainsi qu'à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, Action sociale, humanitaire dans sa cause noble de défense des droits humains et de construction d'une société juste et épanouie a organisé une formation certifiante sur la défense des droits humains sur le thème : **Droits humains : Comprendre, promouvoir et protéger les droits fondamentaux en milieu sensible**, ceci avec le soutien de ses partenaires, notamment le réseau,

d'expert pour l'enfant détresse (REPED), Her Choice Rise, GLEP, APDEC et bien d'autres.

En plus, en Afrique centrale, de nombreuses populations continuent de faire face à des violations récurrentes des droits humains : **violences basées sur le genre, restrictions des libertés fondamentales, mariages précoces, travail des enfants, difficultés d'accès aux services sociaux de base et insuffisance de mécanismes de recours efficaces.** Malgré l'existence de cadres juridiques internationaux, régionaux et nationaux, la méconnaissance des droits humains et des mécanismes de protection limite la capacité des citoyens à se défendre et à agir pour la promotion de la dignité humaine.

Face à ces multiples défis auxquels sont confrontés les droits humains en Afrique centrale, il apparaissait nécessaire de renforcer les capacités des acteurs communautaires et des citoyens engagés.

FORMATION CERTIFIANTE EN DEFENSE DES DROITS HUMAINS

THEME : DROITS HUMAINS : comprendre, promouvoir et protéger les droits fondamentaux en milieu sensible.

PRESENTE PAR ASHU AVEC LA PARTICIPATION DE HER CHOICE

REJOINS NOUS !!

Modules de Formation :

- Module 1 : Fondements des Droits Humains
- Module 2 : Catégories des Droits Humains
- Module 3 : Cadre normatif et Institutionnel des droits humains
- Module 4 : Violation des Droits Humains et mécanismes de recours
- Module 5 : Droits humains et défis spécifiques en milieu sensible
- Module 6 : Rôles des défenseurs des Droits Humains dans protection et promotion des D.H

Inscription **1 000 Fcfa**

Frais de Formation **5 000 Fcfa**

Partenaires

CONTACTS

620 351 786/ 692 205 358 (Whatsapp)

officeashu.org@gmail.com 680 292 304 (Appel)

Samedi, 07 Mars 2026
Début : 8h

Siège REPED
Rue des pavés après le restaurant

Inscrivez-vous maintenant !!

1. OBJECTIFS



1.1 Objectif General

Renforcer les connaissances et les capacités des participants pour comprendre, promouvoir et protéger les droits humains.

1.2 Objectif Spécifiques

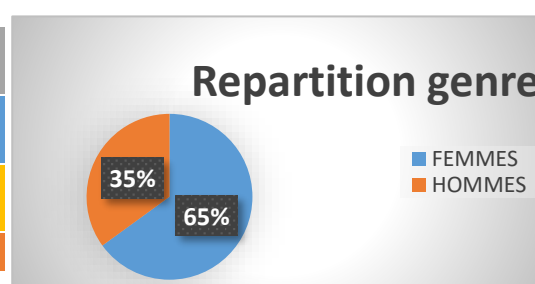
- ✓ Améliorer les connaissances théoriques sur les droits humains.
- ✓ Outiller les participants pour identifier et documenter les violations.
- ✓ Constituer une cohorte de défense communautaire.
- ✓ Connaître le cadre normatif et institutionnel de protection des droits humains en Afrique centrale
- ✓ Reconnaître les violations des droits humains et orienter vers les mécanismes de recours
- ✓ Analyser les défis spécifiques liés aux droits humains au Cameroun et dans la Menoua en particulier
- ✓ Comprendre et assumer le rôle de défenseur des droits humains au niveau communautaire

2. PROFIL ET PARTICIPATION

Au total, 20 personnes ont été formées et outillées sur les notions des droits humains et reparti ainsi qu'il suit :

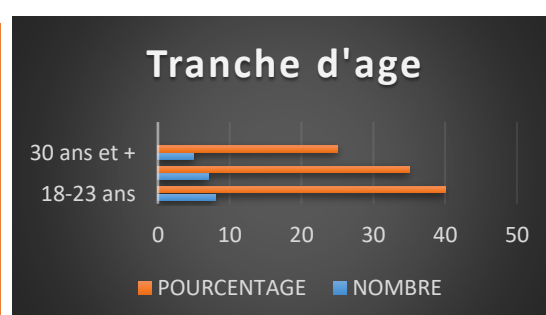
2.1 Répartition par Genre

GENRE	NOMBRE	POURCENTAGE
FEMMES	13	65%
HOMMES	7	35%
TOTAL	20	100%



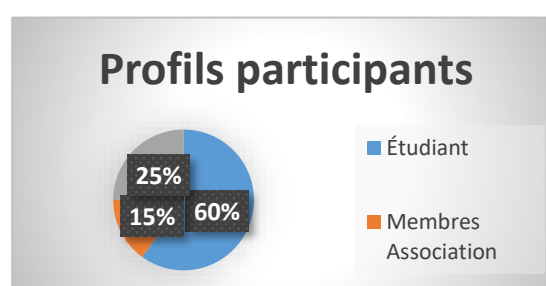
2.2 Répartition par tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	NOMBRE	POURCENTAGE
18- 23 ANS	8	40%
24- 29 ANS	7	35%
30 ANS ET +	5	25%
TOTAL	20	100%



2.3 Profils socio- professionnels

STATUT	Nombre	Pourcentage
Étudiant	12	60%
Membres Association	3	15%
Professionnels	5	25%
TOTAL	20	100%



3. CONTENU ET MODULES

Pour cette première cohorte des Défenseurs des Droits Humains, la formation a couvert 7 modules :

3.1 Fondements des droits

Premier module de la formation, ce module a été présenté par **M. KENFACK Jean Pierre**, Juriste, expert et défenseur des droits humains. Ici, les participants ont été entretenus sur l'historique et l'évolution des droits humains partant de l'antiquité jusqu'au temps modernes, y compris les principes fondamentaux des Droits Humains : **l'Universalité, l'Egalité et la Non-discrimination, l'Indivisibilité et l'Interdépendance et la Responsabilité de l'état.**

3.2 Les catégories des Droits Humains.

Les droits Humains tel que perçu aujourd'hui ont évolué dans le temps, et sa compréhension nécessite une classification stricte. Toujours présenté par **M. KENFACK Jean Pierre**, il était question de faire ressortir les différentes générations à savoir les droits civils et politiques, constituant de la première génération ; les droits sociaux, économiques et culturels, constituant de la deuxième, les droits solidaires/émergents ou collectifs qui constituent la troisième et dans une certaine mesure la quatrième génération meublée par les droits spécifiques à certaines catégories de personnes.

3.3 Cadre normatif et institutionnels des droits Humains

En tant que Droits, les D.H sont protégés par des institutions et cadres normatifs mis sur pieds par les états et la communauté internationale. Sa défense et sa protection nécessitant la maîtrise des textes en vertu desquels on peut se prévaloir. **Me DONGMO René**, juriste et Agent d'affaire a présenté ce module au sorti duquel les participants étaient satisfaits.

3.4 Implication des femmes dans la lutte contre les violences sexuelles

Les femmes en tant que personnes vulnérables ont un rôle important dans la protection des droits humains à travers la promotion de l'égalité et la lutte contre les violences sexuelles. Présenté par l'experte en santé publique Madame **TSOPBENG D. Nadiane**, ce module a consisté à exposer le rôle de la femme dans la protection des D.H et surtout les défis auxquels la gente féminine fait face comme **les coutumes, les traditions, les viols, VBG en général...** Les questions liées également à la sexualité ont été traitées par la formatrice et les participants, notamment les méthodes contraceptives. L'occasion était idéale à la veille de la célébration du 08 Mars. Au sorti de ce module, tous les participants y compris les formateurs du jour ont été étayé sur la sexualité.

3.5 Violation des droits humains et mécanismes de recours.

Présenté par **M. BUTOKI KIRINDER A Daniel**, Docteur et expert sur la défense des droits de l'enfant et président Fondateur du Réseau d'Expert pour l'Enfant en Détresse (REPED), ce module présentait les mécanismes à travers lesquels un recours pouvait être intenté à la suite d'une violation identifiée. Les milieux sensibles étant réputés dangereux pour les droits humains, les DDH doivent aborder cette question avec précaution et retenue, chose que le formateur n'a pas omis de mentionner et d'attirer l'attention des DDH.

3.6 Droits Humains et défis spécifiques en milieu sensible.

Analyser l'impact des crises sécuritaires sur l'exercice des droits humains, afin de proposer des pistes de résilience et de protection pour les populations civiles en milieu sensible, tel était l'objectif majeur de cette présentation faite par **Monsieur MUSHILI Leslie**, DDH et président de l'association GLEP.

3.7 Rôles des défenseurs des DH dans la protection et la Promotion des DH

Après avoir suivi cette formation, les DDH nouvellement formés seront appelés à faire face aux cas de violations des droits humains, à les documenter et surtout à les adresser aux autorités. Au regard de l'importance de cette activité, ils ont été formés et briefés sur leur rôle dans la défense des DH. Venu de Mbouda, **M. SELABI Arnaud** - ing en animation sociale pour le développement a animé cette session.



4. METHODOLOGIE PEDAGIQUE

Pour une efficacité et une digestion facile des enseignements, la formation a adopté une approche participative centrée sur **les exposés interactifs, études de cas, discussions guidées, projection audiovisuelle et exercices pratiques.**

5. EVALUATION DES ACQUIS

Pour parvenir à cette fin, deux évaluations ont été effectuées lors de la formation : une au début et l'autre à la fin. Cet exercice avait pour but d'évaluer le niveau réel des apprenants avant et après la formation et d'en tirer une conclusion sur leur évolution après la formation, ceci sur un score et une échelle de 5.

5.1 Niveau de connaissance

INDICATEUR	AVANT LA FORMATION	APRES LA FORMATION
Score moyen	1,5	4,5
progression	30%	90%

5.2 Compréhension des mécanismes de protection

INDICATEUR	AVANT LA FORMATION	APRES LA FORMATION
Moyenne	1,5	4,5

5.3 Satisfaction des participants

NIVEAU DE SATISFACTION	POURCENTAGE
Peu satisfait	5%
Satisfait	60%
Très satisfait	35%

Sortie de cette formation, le taux global de satisfaction des participants est de **95%**. Ce pourcentage n'est pas seulement un chiffre ou un score ; mais il représente au-delà de tout, le sérieux et la qualité de la formation fournie par les différents formateurs. La satisfaction des participants étant notre objectif, nous nous en réjouissons d'avoir atteint cet objectif.

6. RESULTATS OBTENUS

- ✓ Meilleure compréhension des droits fondamentaux
- ✓ Renforcement de la conscience citoyenne
- ✓ Capacité à identifier la violation et les mécanismes de recours
- ✓ Engagement communautaire accru.
- ✓ Création d'une cohorte structurée des défenseurs des droits humains

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour organiser notre formation, nous avons rencontré plusieurs difficultés, qui importent d'être mentionnées dans ce rapport :

- ❖ Ressources financières limitées
- ❖ Contraintes logistiques.
- ❖ Temps insuffisant pour approfondir les thèmes
- ❖ Communication limitée sur la formation
- ❖ Non-respect du timing prévu

RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette formation et au vu des difficultés rencontrées, nous formulons à l'endroit d'Action sociale humanitaire et l'équipe organisatrice, les recommandations suivantes pour les prochaines cohortes ?

- ✓ Mettre en place un réseau opérationnel des défenseurs.
- ✓ Développer les activités de sensibilisation communautaire
- ✓ Augmenter le temps de formation
- ✓ Renforcer les moyens de communication pour permettre une large couverture
- ✓ Rechercher et renforcer les partenaires institutionnels.
- ✓ Respecter le timing et améliorer le casse-croûte.



CONCLUSION

Comme le martèle si bien l'adage commun, nul ne peut être bon juge que de ce qu'il connaît. Ainsi dit, le défenseur des droits humains pour identifier un cas de violation des droits humains et y apporter une réponse, il est impératif pour ce dernier de maîtriser ces droits, et par la suite, pouvoir identifier les mécanismes de recours à travers lesquels il peut exercer son action. Ayant compris cela, action sociale humanitaire et ses partenaires ont pris sur eux d'organiser cette formation qui a atteint ses objectifs en renforçant significativement les capacités des participants et en transformant la posture Citoyenne conformément au slogan : ***De la Passivité à la Proactivité.***

Toutefois Action sociale humanitaire affirme son engagement à poursuivre ses actions pour la promotion et la protection des droits humains en Afrique centrale, et par-delà, à participer à la construction d'une société juste et épanouie tel que prôné par sa vision.

ANNEXES

LE SECRETARIAT

MARS 2026



